

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- la voie verte ;
- la maison forte de La Chenullière ;
- le château des Mothes Coupoux ;
 - l'étang de l'Olivette ;
 - l'étang des Mothes ;
 - le moulin de la Mothe ;
 - la croix de Jérusalem ;
- le rocher du pas de la Vierge ;
 - la basilique de Pitié.

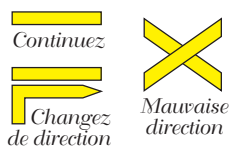
A voir dans les environs :

- le site de Pescalis ;
- le Rocher branlant.

Bonne randonnée...



Code du Balisage



- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres
deux-sevres.ffrandonnee.fr
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65



Sur les pas de la Vierge et du Diable

De la voie verte, véritable corridor biologique, aux sites riches de croyances et légendes, parcourez cette commune à la limite du Bocage et de la Gâtine.

Accès : 10 km au sud de Bressuire

Départ : la gare

Distance : 12 km ou 16 km

Durée : 3 h ou 4 h

Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres